

PERSONNES AUDITIONNEES POUR CETTE ENQUÊTE

N°	Noms Prénoms	Adresse	Renseignements complémentaires			
			Propriétaire, Locataire, Autre	Réf Cadastrale de la Parcelle	Tél Fixe :	Tél P. : Adresse internet
	PELLICIONI Jean-Denis	Responsable de projet au RTE pour le site de Port la Nouvelle				
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES						

OBSERVATIONS ORALES APORTEES

Je suis le responsable du site ~~terrestre~~ de raccordement terrestre du parc éolien flottant EOLMED sur la commune de Port-la-Nouvelle.

J'ai pu connaître des questions que vous souhaitez me poser.

Pour les questions 1 et 5, c'est madame GIRÉS, Anne-Isabelle à l'adresse mail suivante : anne-isabelle.gires@rte-france.com et pour les questions 2 et 7, c'est madame LIMOUSIN, Christèle à l'adresse mail suivante christele.limousin@rte-france.com qui pourront vous répondre.

Question 3 : Le câble est enterré ~~au minimum~~ usuellement à 0,80m. Il transportera une puissance de 30MW sous une tension 63000 volts en alternatif. La section retenue pour le câble est de 240 mm² à la

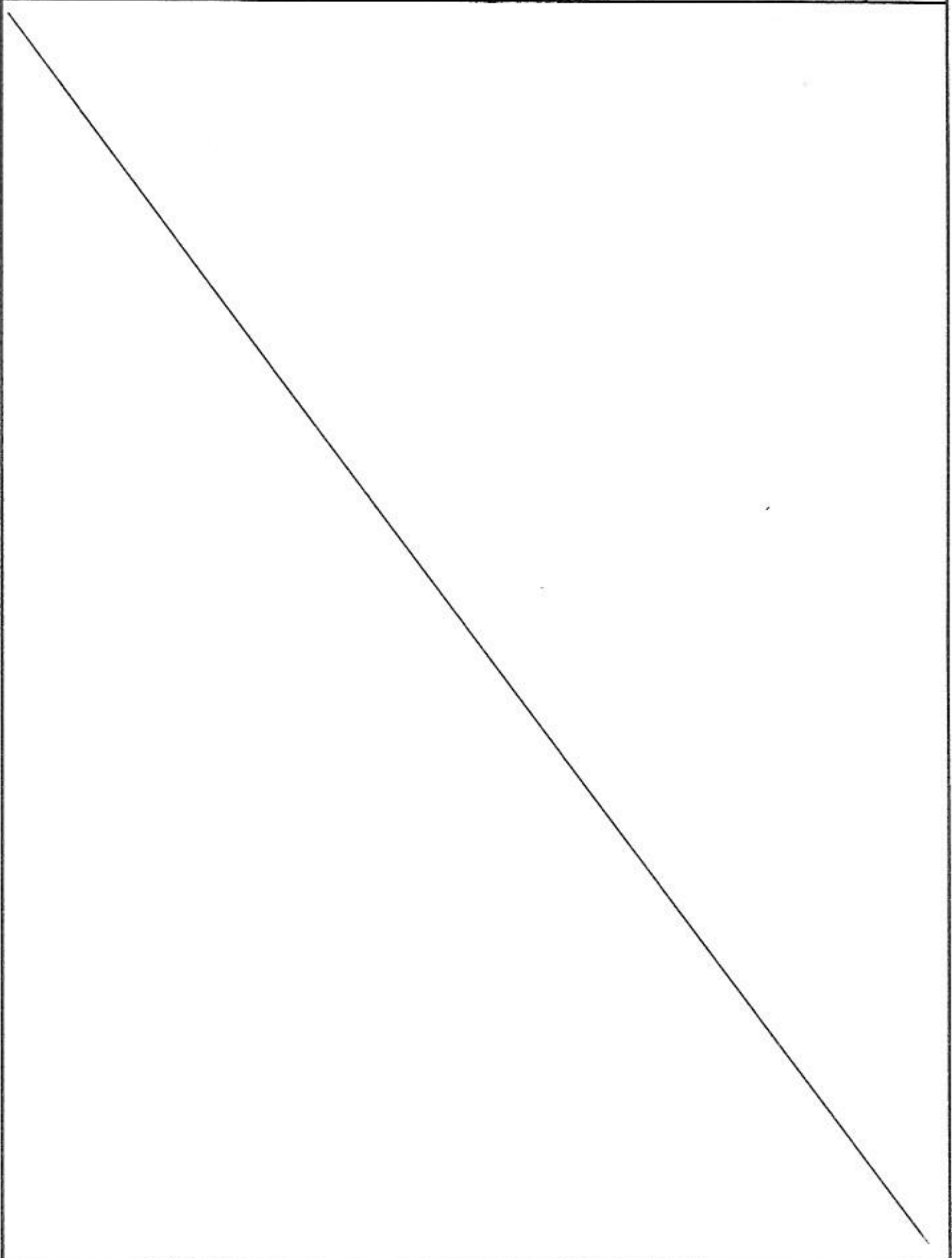
Question 4 : Oui il doit y avoir absolument sur la surface réservée un accès particulier réservé aux personnels de R.T.E.

Question 6 : Le poste de réception du courant n'est pas à proximité de la plage mais sur l'arrière commune à 2,7 km. A proximité de la plage sous le parking de la co. propriété Le Nustral se trouvera une chambre d'atterrissage dont le sommet de l'ouvrage sera enfoncé à - 0,80m.

Il n'y a aucune mesure de sécurité particulière à respecter.

Lecture faite persiste et signée avec 03 mots rayés nuls.

Dates	Nom et signature de la personne entendue (non obligatoire)		Le commissaire enquêteur	
	Nom	Signature	Nom	Signature
01.09.2021	M. PELLICIONI		M. C. E. LEMPEREUR	



Date	Nom et signature de la personne entendue (non obligatoire)		Le commissaire enquêteur	
	Nom	Signature	Nom	Signature

QUESTIONS A R.T.E.

QUESTION n° 1 : Avez-vous été sollicité par la DDTM Narbonne pour émettre un avis sur la demande de renouvellement de concession de plages présentée par la commune de Port la Nouvelle ?

QUESTION n° 2 : Sur les cartes graphiques du dossier de demande de renouvellement apparaît matérialisé un fuseau éolien qui longe la limite Ouest des habitations pour déboucher sur la plage au niveau de la place Paul Gauguin et se continuer en mer. Sur la plage, ce fuseau forme un parallélogramme de 50 m de base au niveau de la place Paul Gauguin et du parking attenant pour atteindre 70 m au niveau de la plage. Par contre la largeur du fuseau est de 300 m en mer, ce qui impacte la ZAM 4 et le lot 8. Y-a-t-il des mesures particulières de sécurité sur terre et en mer par rapport au câble qui sera enterré ?

QUESTION n° 3 : A quelle profondeur est enterré le câble et quelle puissance de courant transportera-t-il ?

QUESTION n° 4 : Doit-il y avoir un accès particulier réservé aux personnels de R.T.E. pour la maintenance ou des opérations ponctuelles d'intervention ?

QUESTION n° 5 : Y-a-t-il un risque de création de champ magnétique qui pourrait perturber les activités de plage ou nautiques ?

QUESTION n° 6 : Le poste de réception du courant se trouvera-t-il à proximité de la plage ? Y-a-t-il des mesures de sécurité particulières à respecter ?

QUESTION n° 7 : Avec l'extension prévue des sites éoliens en mer, le câble enterré risque-t-il d'être doublé voire triplé ou est-ce que ce sera toujours le même avec une puissance largement augmentée ? Cela pourrait-il avoir des conséquences sur la sécurité des personnes et des biens ?